RAPPORT D'ACTIVITÉ
1987

Le contenu de cette publication
a été réalisé par le Service de l'organisation
et des méthodes et le Service de la recherche
et du développement de la Sûreté du Québec

Cette édition a été produite par
la Division de l'impression et
de la reproduction de la
Sûreté du Québec

Dépôt légal – 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-17368-6
ISSN 0-831-6473

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Solliciteur général

Herbert Marx
Québec, avril 1988

Monsieur Herbert Marx
Ministre de la Justice et
Solliciteur général
1200 route de l'Eglise
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 4T4

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1987.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Jacques Beaudoin
Montréal, avril 1988

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du Directeur général	**1**
Mandat et organisation	**3**
Direction des ressources humaines	**5**
Direction des ressources financières matérielles	**7**
Direction de la surveillance du territoire	**9**
Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques	**11**
Direction de la planification et de la technologie	**13**
Organigramme	**17**
Statistiques	**25**
Les faits saillants	**39**
Actions humanitaires de la Sûreté	**47**

PRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jacques Beaudoin

Production

Malgré des effectifs policiers et civils restreints, si on considère les nombreux besoins, la Sûreté du Québec a réussi à améliorer sa productivité par rapport à 1986.

Nos membres ont constaté et enquêté 74 889 infractions criminelles. De ce nombre 9 168 sont des assistances aux corps policiers municipaux. Globalement, cela représente une augmentation de 1,1% par rapport à 1986.

Le taux de solution, en hausse dans toutes les grandes catégories de crimes, a atteint un nouveau sommet pour se situer à 53,8%.

La Sûreté a atteint un second sommet en 1987. Il s'agit du montant des saisies de stupéfiants atteignant plus de 68 millions $ comparativement aux 33 millions $ de 1986.

En ce qui concerne la sécurité routière, les actions préventives ont augmenté de 4,4% pour atteindre 882 463. Pour leur part les 16 628 poursuites criminelles relatives à la conduite d'un véhicule à moteur représentent une hausse de 1,9%.

Nos efforts ont été récompensés; le nombre d'accidents de la circulation, en hausse de 1983 à 1985, a connu sa deuxième baisse passant de 58 143 en 1986 à 57 265 en 1987, une diminution de 1,5%.

Le nombre d'infractions aux lois et règlements sur le transport routier a augmenté de 42% pour atteindre 8 162.

Organisation

Dans le cadre du plan de développement organisationnel entrepris en 1986, la Sûreté du Québec, en 1987, étendait sa nouvelle structure au niveau régional.

Il est important de mentionner qu'au cours de l'analyse ayant mené aux changements actuels, le facteur rationalisation a été privilégié et ce, dans le but d'accroître notre présence sur le terrain tout en questionnant le bien-fondé de chacune de nos missions.

Ressources humaines

Suite à la réorganisation, nous nous sommes attaqués au domaine des ressources humaines. Nous avons procédé à l'assermentation de 116 nouveaux membres et à la promotion de 93 officiers et sous-officiers. Cet apport de sang nouveau sera déterminant dans les années à venir à cause des départs massifs à la retraite.

Parallèlement se déroulait la négociation du contrat de travail. L'approche patronale a favorisé un travail d'équipe et la négociation s'est déroulée dans les règles de l'art. Pour la première fois depuis longtemps, nos membres n'ont pas eu à afficher ouvertement leur mécontentement.

Nous avons implanté de nouveaux mécanismes de placement et de promotion visant à assurer à l'organisation les meilleurs candidats et à ces derniers, l'objectivité, l'impartialité et l'intégrité du système.

Avec l'adoption du nouveau règlement sur la déontologie et la discipline des membres de la Sûreté du Québec, un comité d'examen des plaintes, à majorité formé de citoyens, fut constitué. De plus, les comités de discipline pourront aussi être formés d'une majorité de citoyens dans certain cas.

Ressources matérielles

Fait marquant, au cours de l'année, la Sûreté s'est dotée d'un nouvel uniforme. Aussi, du vert olive, nos véhicules de patrouille sont passées au blanc. Le public semble avoir réservé un accueil chaleureux à ces changements.

Ressources financières

Les dépenses sont passées de 329 $ millions à 374 $ millions en 1987, en hausse de 13,8%.

L'écart important s'explique par la révision à la hausse du traitement des employés civils et policiers de même que la contribution de l'employeur au régime de retraite des policiers.

Consolidation et progression

Les plans d'actions de la Sûreté du Québec ont porté fruits. Les succès et la productivité observés en 1987 découlent en grande partie des gestes passés. En 1988, nos efforts porteront sur la consolidation de ces plans d'actions. Nos priorités seront dirigées vers la sécurité routière et la lutte aux trafiquants de drogues et de stupéfiants.

MANDAT ET ORGANISATION

Mandat de la Sûreté du Québec

"La Sûreté du Québec est sous l'autorité du Solliciteur général chargée de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans tout le territoire du Québec, prévenir le crime ainsi que les infractions aux lois du Québec et d'en rechercher les auteurs". (Art.39, L.P. ch. 13)

La loi est plus spécifique en ce qui concerne l'aspect renseignements. Ainsi, l'article 39.1 stipule:

"La Sûreté maintient un service central de renseignements ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police."

De par ses services spécialisés, elle est aussi appelée à porter assistance aux corps policiers municipaux en cas de besoin.

Enfin, en raison de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, la Sûreté s'est vu confier le mandat de poursuivre l'organisation des services de protection policière chez les Cris de la Baie James et les Inuit du Nord québécois.

Changements apportés à l'organisation

Au cours de l'année 1986, la Sûreté du Québec implantait une structure organisationnelle adaptée à ses nouvelles orientations de façon à optimiser l'utilisation de ses ressources dans le cadre de sa mission.

Cette structure a donné un équilibre nouveau, un meilleur partage des objectifs et des responsabilités.

Au cours de l'année 1987, la nouvelle structure était implantée dans les districts.

Jean Tellier

La structure de la Sûreté du Québec

État-major général

La Sûreté du Québec est dirigée par le Directeur général. Celui-ci commande et administre la Sûreté. Il est secondé par trois directeurs généraux adjoints, un contrôleur général des ressources humaines et un contrôleur des ressources financières et matérielles. De plus, pour l'assister dans sa tâche, il est entouré des services ci-après décrits.

Adjoint administratif

L'adjoint administratif assume la responsabilité du bon fonctionnement administratif du bureau du Directeur général.

Service juridique

Le Service juridique fournit aux unités administratives qui composent la Sûreté des conseils spécialisés en vue d'assurer la protection de leurs droits et leur fournit l'assistance juridique nécessaire à la poursuite de leurs activités administratives et opérationnelles. Il assure aussi la représentation des intérêts de la Sûreté devant les organismes judiciaires et administratifs.

Service de la vérification et du contrôle de gestion

Ce service procède à la vérification des activités administratives et opérationnelles des unités en vue de fournir aux gestionnaires une évaluation indépendante sur l'économie, l'efficacité et l'efficience des politiques, pratiques et contrôles internes de gestion en vigueur, y compris l'application de la politique de vérification du Centre de renseignements policiers du Québec (C.R.P.Q.).

Service des affaires publiques

Le Service des affaires publiques est chargé de faire connaître au public les activités et programmes de la Sûreté, de diffuser des informations concernant l'apport socio-économique de la Sûreté à l'ensemble du Québec, et à cet effet de maintenir de bonnes relations avec les médias d'information. Le Service est également chargé de rédiger la revue de la Sûreté du Québec et de produire des documents audio-visuels sur les activités de la Sûreté.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Paul Curzi

Mandat

A titre de direction conseil et de soutien, cette direction est responsable de la conception, l'élaboration et la mise en application de l'ensemble des politiques, pratiques, mesures administratives et contrôles relatifs à la gestion des ressources humaines.

A cette fin, elle fournit l'assistance requise au bon fonctionnement de la Sûreté en développant et administrant des services spécialisés en matière de dotation, de relations de travail, de formation et perfectionnement, de rémunération et avantages sociaux et enfin de communications internes.

Service du développement des ressources humaines

Le Service du développement des ressources humaines est responsable de la formation, du perfectionnement et du développement des ressources humaines. Il conçoit, en collaboration avec les gestionnaires, des programmes de formation qui répondent aux besoins de l'organisation.

Service de la gestion des effectifs

Le Service de la gestion des effectifs est responsable des activités reliées à la détermination et au contrôle des effectifs, à l'analyse, à la description et à la détermination du niveau des emplois, à la dotation des emplois et aux mouvements de personnel, à l'évaluation du rendement au travail ainsi qu'à la sélection, au recrutement et à l'embauche du personnel.

Service des relations avec le personnel

Le Service des relations avec le personnel est responsable des activités reliées à la négociation du contrat de travail avec l'Association des policiers provinciaux du Québec, à l'administration des différents contrats de travail, au service médical et à l'aide au personnel, à la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'à la rémunération et aux avantages sociaux.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Pierre Paul Armand

Mandat

Cette direction est responsable de la réalisation des activités reliées au budget des dépenses, au contrôle et à la comptabilisation des revenus et recettes; de la conception, de l'élaboration et de la mise en place de politiques financières, de l'analyse financière ainsi que du soutien aux unités du Grand quartier général (G.Q.G.) et des districts via les bureaux administratifs.

De plus, cette direction est responsable de la gestion de l'approvisionnement en biens et services, des immeubles, du parc de véhicules, des télécommunications, des services d'impression et de reproduction ainsi que du contrôle de la gestion financière.

Service de l'administration financière

Ce service a la responsabilité de la réalisation de toutes les activités reliées au cycle budgétaire, de la conception, de l'élaboration et de la mise en place de politiques financières, du contrôle et de la comptabilisation des revenus et recettes.

Service du contrôle de gestion financière

Ce service est responsable de la révision des politiques financières et du contrôle interne en vue d'assurer une gestion saine et efficace des ressources financières.

Service de l'approvisionnement en biens et services

Ce service est responsable du maintien des stocks, de la fourniture de biens et services à toutes les unités ainsi que de l'impression et de la reproduction des documents de la Sûreté.

Service des immeubles

Ce service est responsable de définir les besoins d'aménagement et d'ameublement, de participer à la négociation des baux pour la location d'édifices, de surveiller l'exécution des travaux.

Service des transports

Ce service est responsable des activités reliées à la gestion du parc automobile et des équipements de transport de la Sûreté.

Service de gestion des télécommunications

Ce service est responsable des activités reliées à la gestion des télécommunications de la Sûreté.

DIRECTION DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Robert Lavigne

Mandat

La Direction de la surveillance du territoire a l'autorité hiérarchique sur les districts pour l'exécution de la mission policière, en tenant compte de l'autorité fonctionnelle accordée aux autres directions.

De plus, elle développe et maintient des services spécialisés en matières de mesures d'urgence, d'interventions tactiques, de sécurité routière et de contrôle routier, de relations communautaires, de prévention du crime et des accidents de circulation, de police autochtone, de permis, de sécurité des immeubles, de détention ainsi que de la gestion des dossiers opérationnels.

Service des mesures d'urgence

Ce service est responsable de la planification, de la coordination, de l'élaboration et de l'application des politiques et des procédures nécessaires au maintien de l'ordre lors de situations d'urgence ou d'envergure, réelles ou anticipées. Il doit également assurer la sécurité des personnalités publiques désignées.

Service de sécurité routière et de transport routier

Ce service, en plus d'enquêter sur les accidents majeurs de la circulation, est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques et procédures relatives à la prévention et à la détection des infractions au Code de la sécurité routière (C.s.r.), aux lois et règlements du transport routier ainsi qu'à la prévention des accidents de la circulation.

Service des relations communautaires

Ce service est responsable de l'application et de la coordination des programmes de la Sûreté en milieu autochtone. De plus, il planifie, élabore et coordonne des programmes de relations communautaires en matière de prévention du crime, de sécurité routière ou d'autres activités au moyen d'expositions, visites, documents audio-visuels, conférences et campagnes publicitaires.

Service des permis

Le Service des permis élabore les politiques et les procédures nécessaires à la délivrance, au renouvellement et à l'annulation des permis (agents et agences d'investigation et de sécurité, armes à feux, explosifs, constables spéciaux, huissiers), applique et coordonne l'application des lois et règlements s'y rattachant et assume le rôle du chef provincial des préposés aux armes à feu.

Service des activités générales

Ce service est responsable de l'élaboration des politiques et des procédures relatives à la sécurité des immeubles occupés par la Sûreté et à la garde des détenus dans les cellules de la Sûreté, de la surveillance du G.Q.G. et de la garde des détenus au G.Q.G.

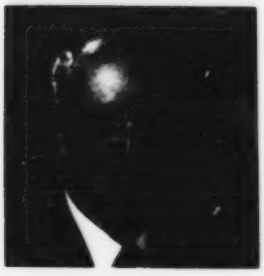

DIRECTION DES ENQUÊTES CRIMINELLES ET DES SUPPORTS TECHNIQUES

Robert Therrien

Mandat

La Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques, à titre de direction conseil et de soutien, favorise la conduite efficace des enquêtes, développe et maintient des services spécialisés et a une autorité fonctionnelle en matière d'enquêtes et de renseignements criminels, de répression du banditisme, d'enquêtes et de renseignements de sécurité, de moeurs, de drogues et stupéfiants, de jeux, d'application des lois sur les alcools, de surveillance physique et électronique, d'identité judiciaire, de polygraphie et d'hypnose. Elle assume aussi la direction administrative du Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé (B.R.Q.C.O.), au nom du Directeur général de la Sûreté.

Service des enquêtes et renseignements criminels

Ce service est responsable de conseiller et d'élaborer des politiques et des programmes reliés à la détection du crime, de supporter et de coordonner les activités des unités régionales d'enquêtes criminelles, de produire du renseignement criminel stratégique et tactique ainsi que de réprimer le banditisme.

Service des enquêtes et renseignements de sécurité

Ce service est responsable d'établir les politiques et programmes visant à produire du renseignement stratégique et tactique sur des personnes, des événements, des organismes et des situations qui contribuent ou menacent de contribuer à toute forme d'agitation sociale susceptible de porter atteinte à la paix, l'ordre et la sécurité publique sur l'ensemble du territoire du Québec et de coordonner les activités des unités régionales de sécurité.

Service des moeurs

Ce service est responsable d'établir les politiques et programmes relatifs à la détection des infractions reliées aux drogues, aux stupéfiants, à la moralité, aux jeux et aux lois des alcools ainsi que de supporter et coordonner les activités des unités régionales de moeurs.

Service des supports techniques

Ce service est responsable d'établir les politiques et programmes relatifs aux supports techniques en surveillance physique et électronique, en identité judiciaire, en polygraphie et hypnose ainsi que de supporter et coordonner les activités des unités régionales de supports techniques.

Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé (B.R.Q.C.O.)

Le B.R.Q.C.O. assure l'échange de renseignements criminels entre le Service canadien de renseignements criminels (S.C.R.C.), les bureaux provinciaux du S.C.R.C., les services de renseignements des autres corps policiers ainsi que les services responsables de l'application de la loi, en vue de combattre efficacement le crime organisé sur le territoire du Québec. Le Directeur général de la Sûreté assume la responsabilité administrative du B.R.Q.C.O. par l'entremise du Directeur général adjoint responsable de la Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA TECHNOLOGIE

Marc Lizotte

Mandat

A titre de direction conseil et de soutien, la Direction de la planification et de la technologie fournit à la Sûreté l'expertise professionnelle et technique lui permettant d'améliorer la gestion de ses ressources. Plus spécifiquement, elle propose les orientations à prendre dans le futur, elle effectue les études et analyses organisationnelles permettant la mise à jour des plans d'organisation, conçoit et développe des systèmes, méthodes et procédés rationnels de travail ainsi que des systèmes informatisés de gestion.

Service de l'organisation et des méthodes

Le Service de l'organisation et des méthodes a pour but de prévoir et déterminer les conditions optimales d'exécution d'un travail. Il définit les meilleures conditions techniques d'exécution du travail compte tenu des exigences de la loi et des ressources de la Sûreté. Il aide à la préparation et contrôle le lancement de nouvelles méthodes de production, en élabore et codifie les documents de base et de référence. Il exécute les analyses fonctionnelles préalables à la conception des systèmes d'information de gestion, souvent préalable à l'informatisation de ceux-ci.

Il effectue des analyses organisationnelles et recommande la mise à jour des plans d'organisation.

Service de la recherche et du développement

Le Service de la recherche et du développement détermine, à partir des contraintes et des variables de décision, un optimum dans une situation considérée et propose les orientations que doit alors prendre la Sûreté dans un cadre de planification stratégique. Il aide à la conception et gère les principaux systèmes d'information de gestion de la Sûreté de façon à produire les rapports d'aide à la décision.

Service de l'informatique

Le Service de l'informatique a pour rôle de mettre en oeuvre un ensemble de techniques relatives à la recherche, la collecte, la conservation des données, la mise en ordre et l'élaboration des informations en vue de l'accomplissement des mandats de la Sûreté. Il maintient le service central de renseignements (C.R.P.Q.) ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police. Il fournit et exploite les systèmes informatiques de gestion dont la Sûreté a besoin pour son administration. Il gère le développement des applications de bureautique et de micro-informatique.

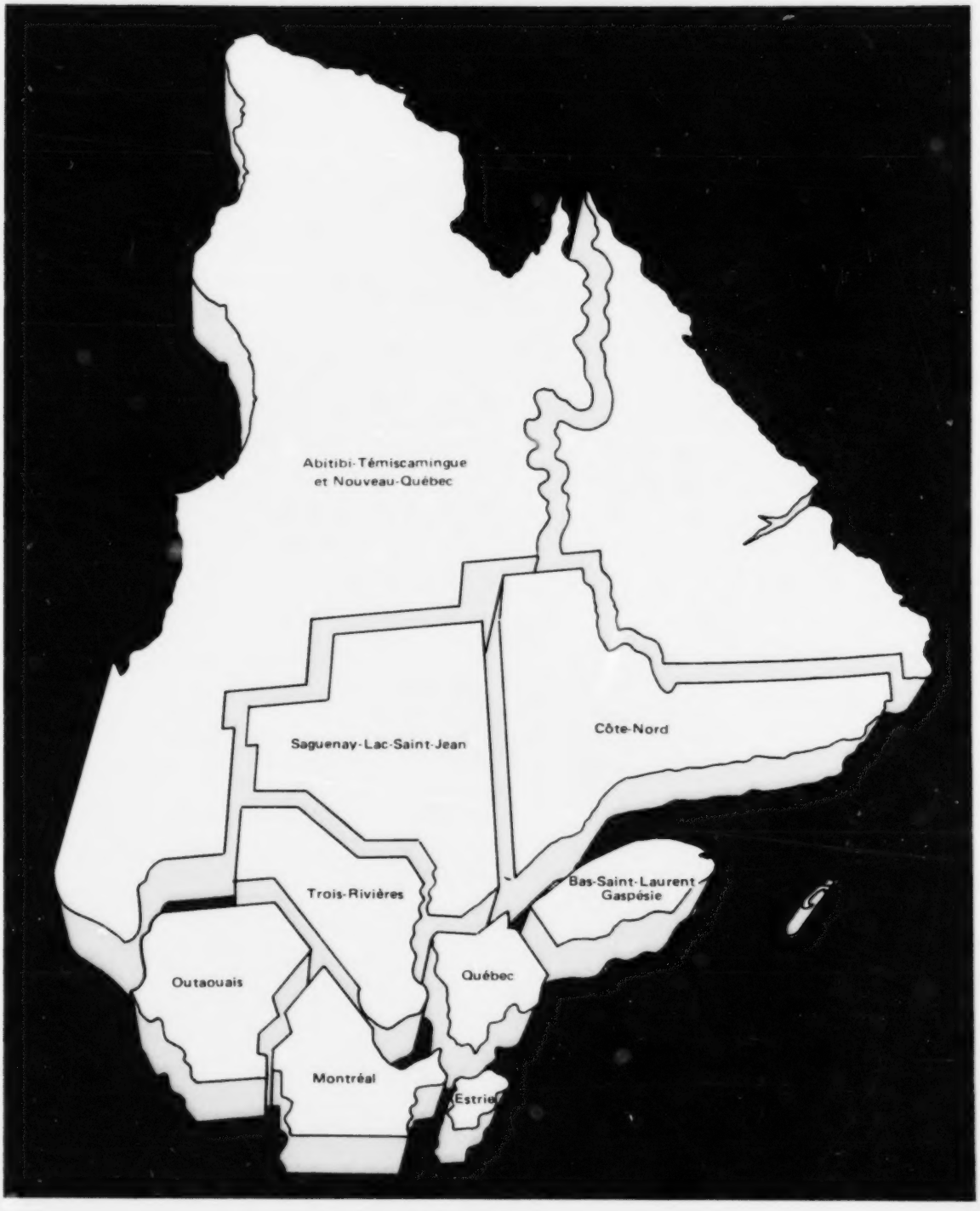
Abitibi-Témiscamingue
et Nouveau-Québec
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Côte-Nord
Trois-Rivières
Bas-Saint-Laurent
Gaspésie
Outaouais
Québec
Montréal
Estrie

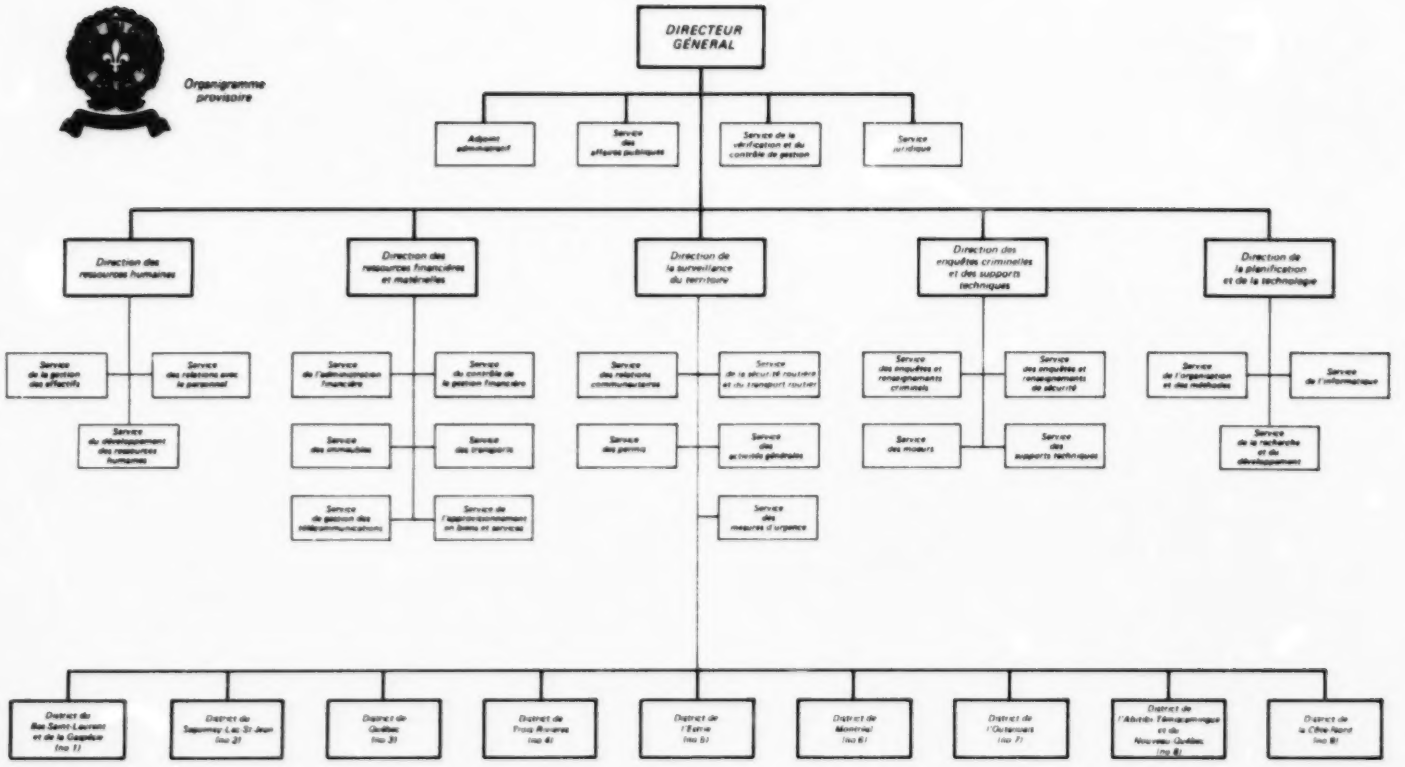

Direction de la planification et de la technologie
avril 1987

District du Bas Saint Laurent et de la Gaspesie (no 1)

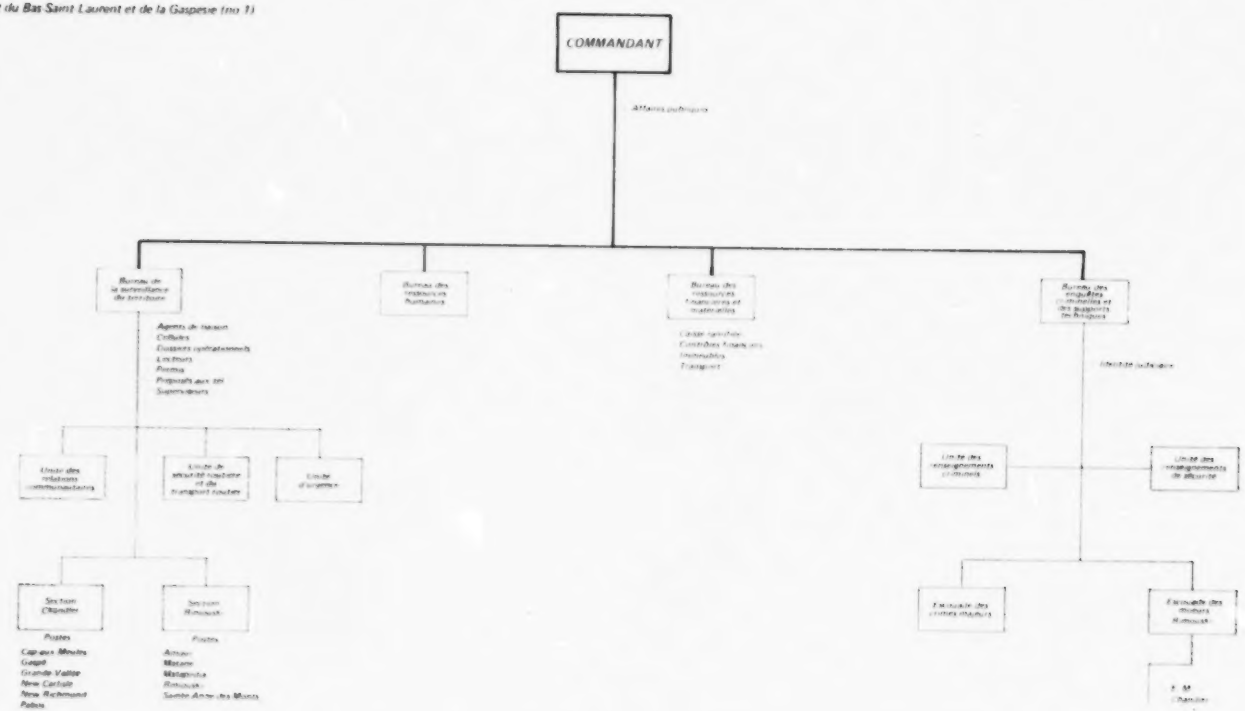

Organigramme provisoire
86-12-31

District du Saguenay-Lac Saint-Jean (no 2)

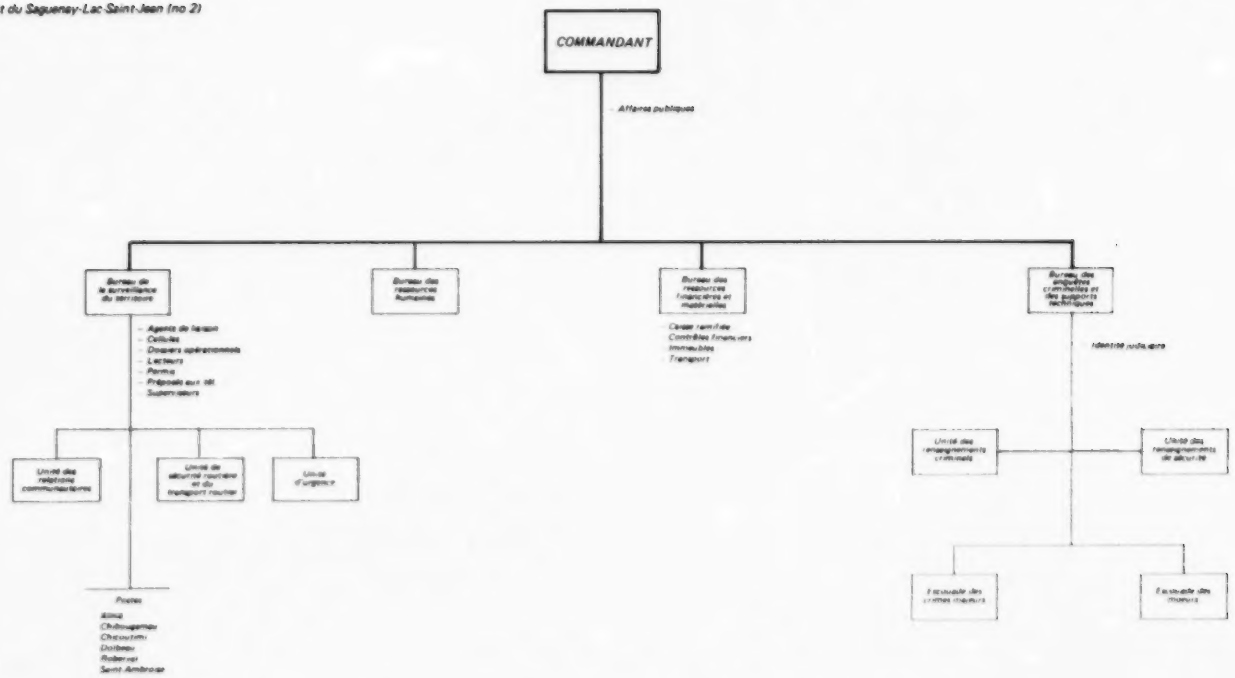

Organigramme provisoire
86-12-31

District de Québec (no 3)

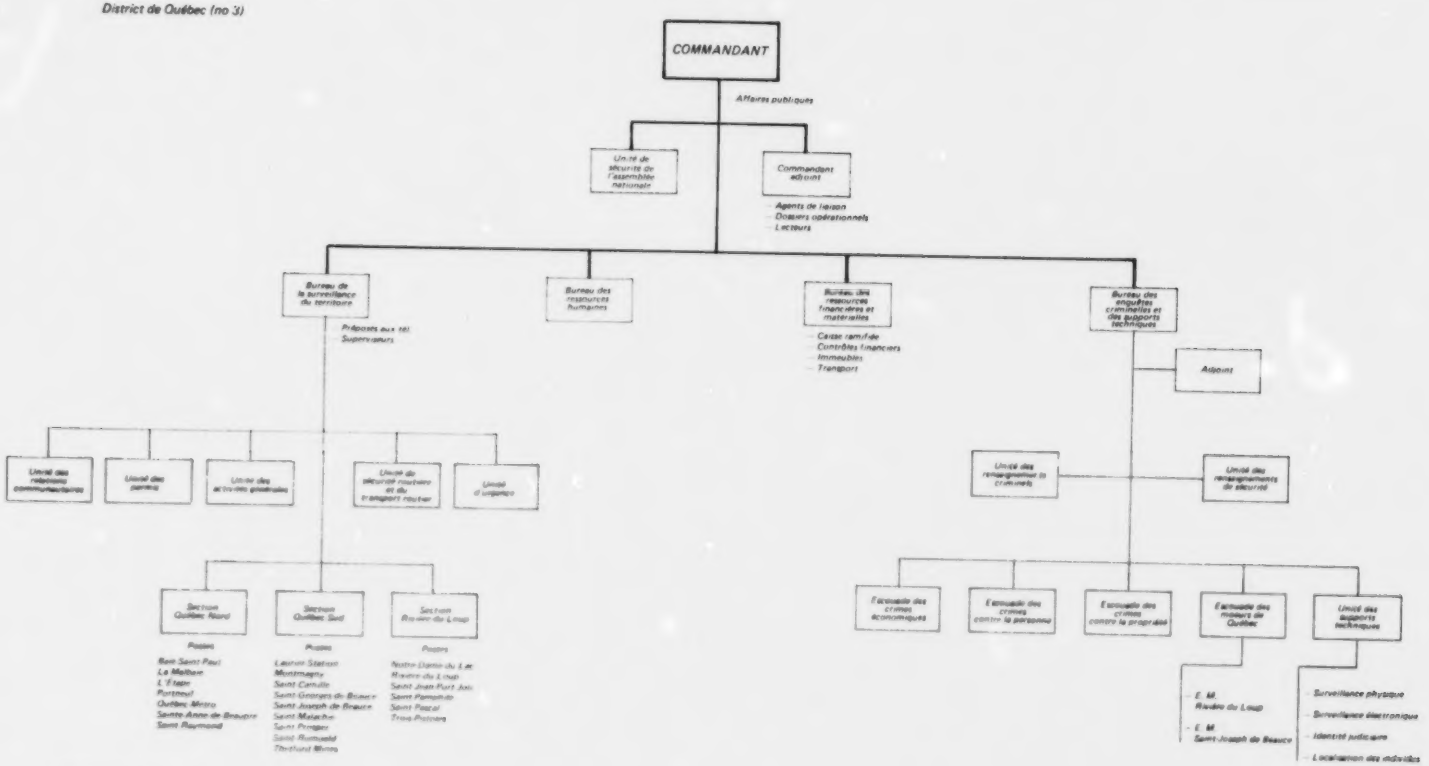

Organigramme provisoire
86.12.31

District de Trois-Rivières (no 4)
District de l'Estrie (no 5)
District de l'Outaouais (no 7)

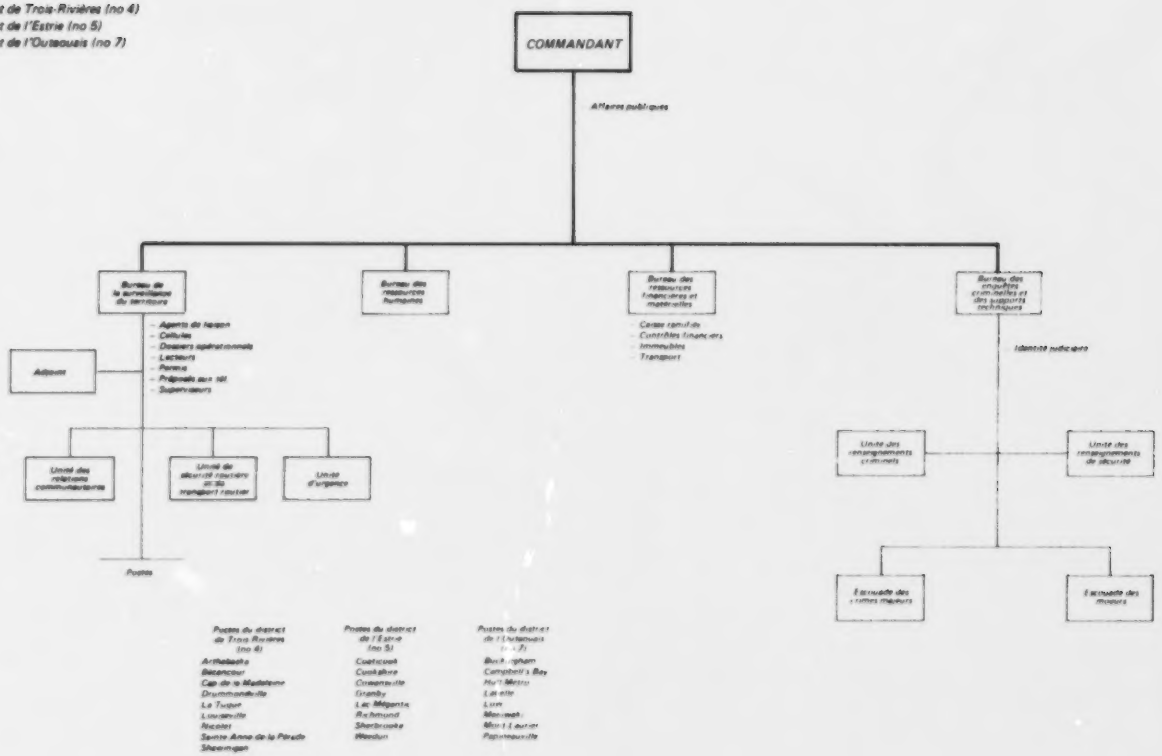

Postes du district de Trois-Rivières (no 4)
Arthabaska
Bécancour
Cap de la Madeleine
Drummondville
La Tuque
Louiseville
Nicolet
Sainte-Anne de la Pérade
Shawinigan

Postes du district de l'Estrie (no 5)
Coaticook
Cookshire
Crowenville
Granby
Lac Mégantic
Richmond
Sherbrooke
Weedon

Postes du district de l'Outaouais (no 7)
Buckingham
Campbell's Bay
Hull-Metro
Labelle
Lim
Manwaki
Mont-Laurier
Pointeaurille

Organigramme provisoire
86-12-31

District de Montréal (no 6)

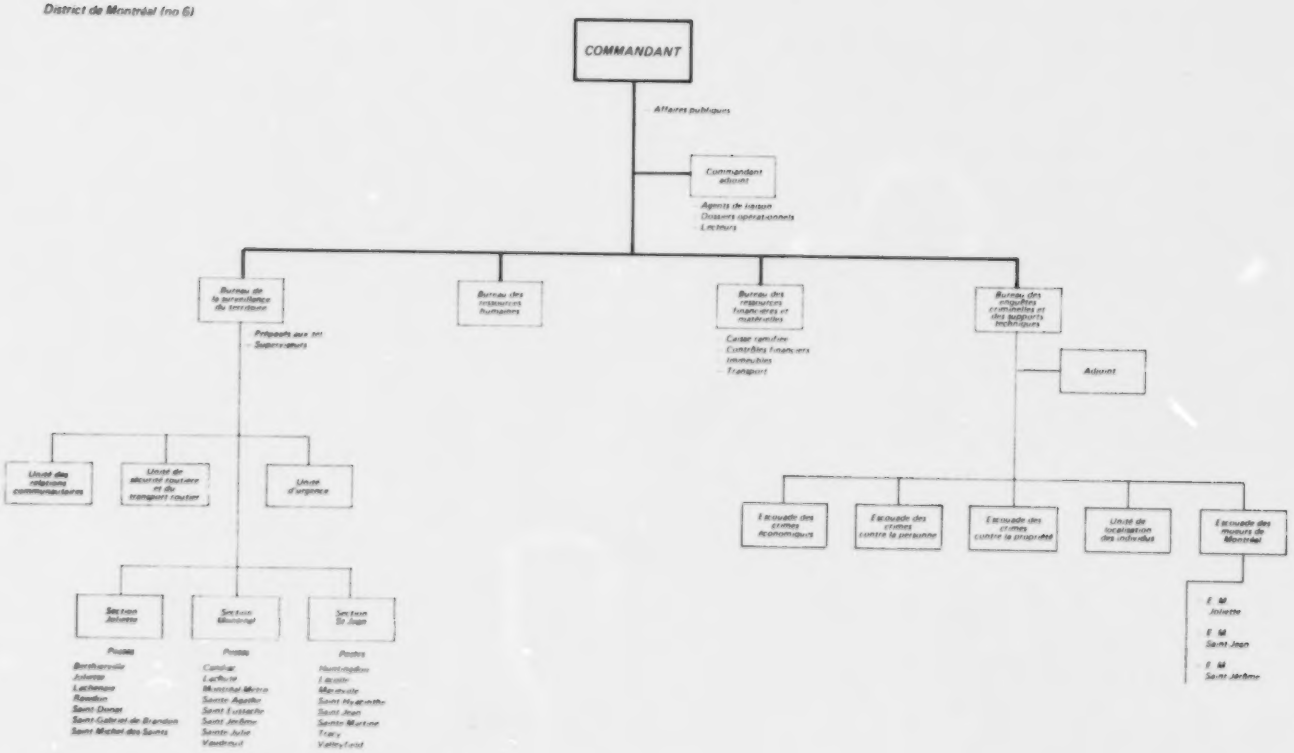

Organigramme provisoire
85 12 31

District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (no 8)

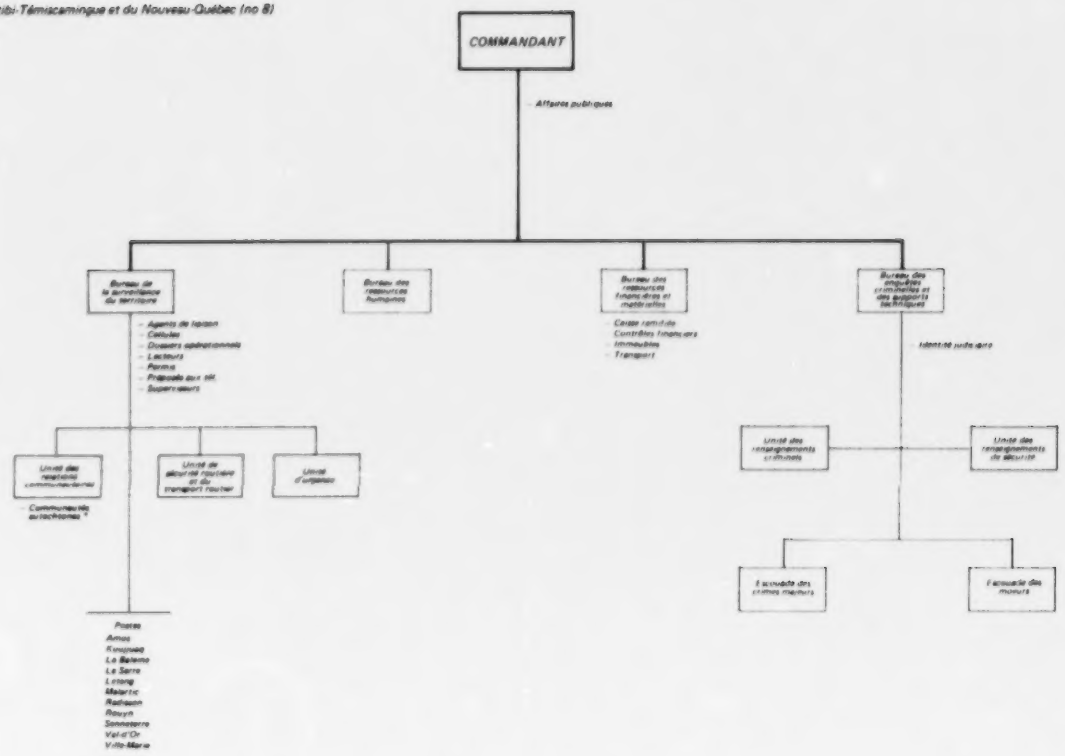

Organigramme provisoire
86-12-31

District de la Côte-Nord (no 9)

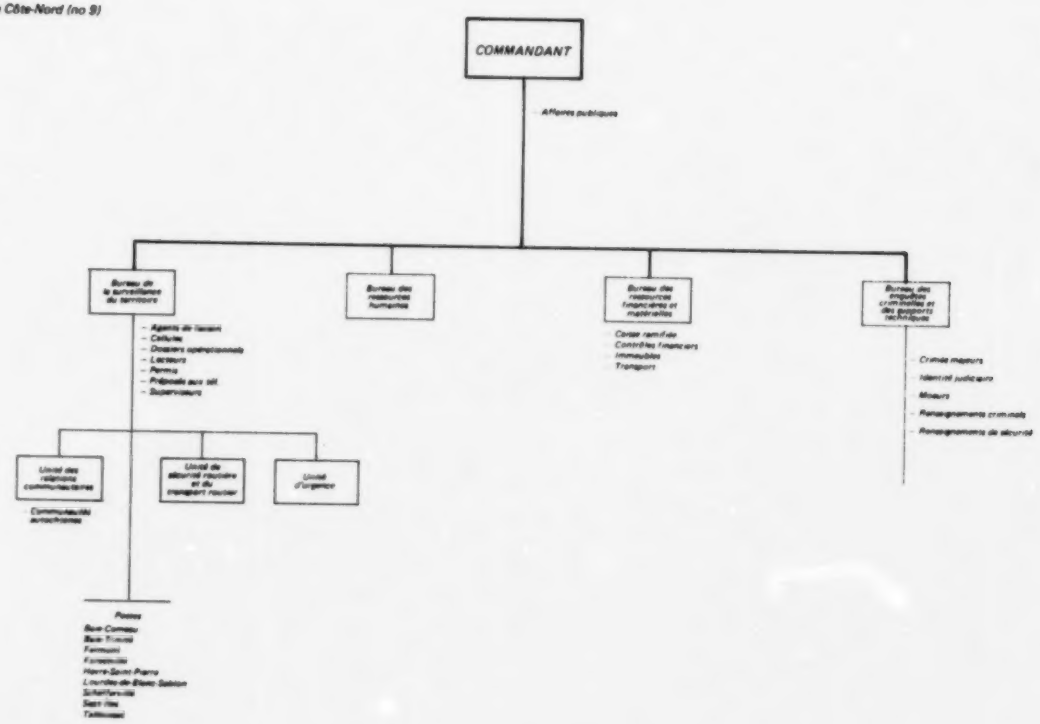

Organigramme provisoire
86-12-31

STATISTIQUES

Évolution des dépenses de 1983 à 1987

	1983	1984	1985	1986	1987
TOTAL (000 $)	276 584,5	304 718,7	327 507,4	329 333,9	374 812,1
Traitements	197 367,8	208 206,2	206 842,8	204 268,8	219 871,7
Régime de retraite des policiers	45 184,2	56 326,4	63 786,3	70 596,2	91 262,3
Service des transports et des communications	6 078,7	7 248,1	8 606,0	6 856,1	7 618,5
Service professionnels, administratifs et autres	1 953,4	2 102,5	3 545,5	1 977,8	2 238,4
Entretien et réparation	2 296,6	2 584,1	3 006,6	3 248,1	4 004,0
Loyers*	7 681,8	8 914,8	21 985,3	23 693,4	29 175,2
Fournitures et approvisionnements	10 021,5	10 776,6	11 154,0	10 460,7	10 709,5
Matériel et équipement	4 816,3	6 401,1	7 673,5	6 123,8	7 668,0
Autres dépenses	1 184,2	2 158,9	2 207,4	2 109,0	2 264,6

* Depuis 1985, les loyers sont imputés au budget de la Sûreté du Québec

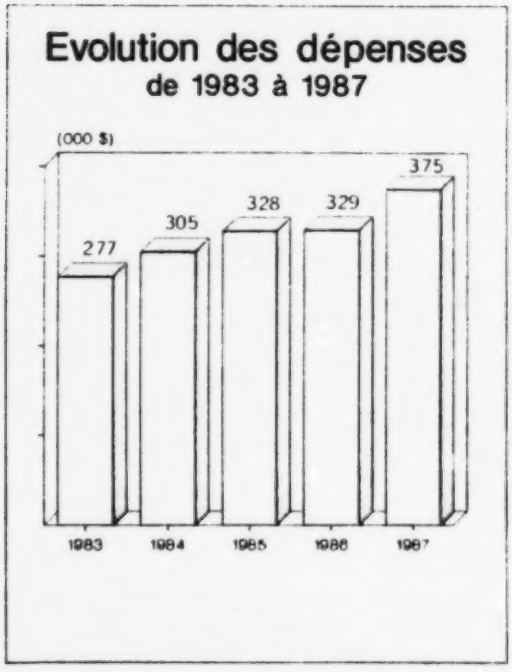

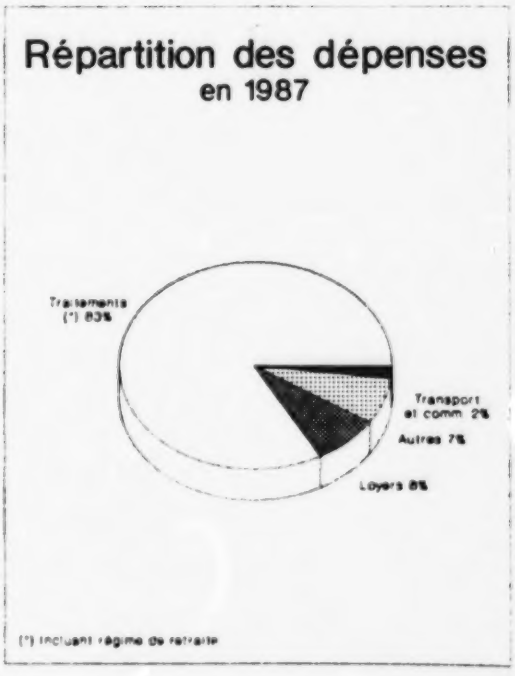

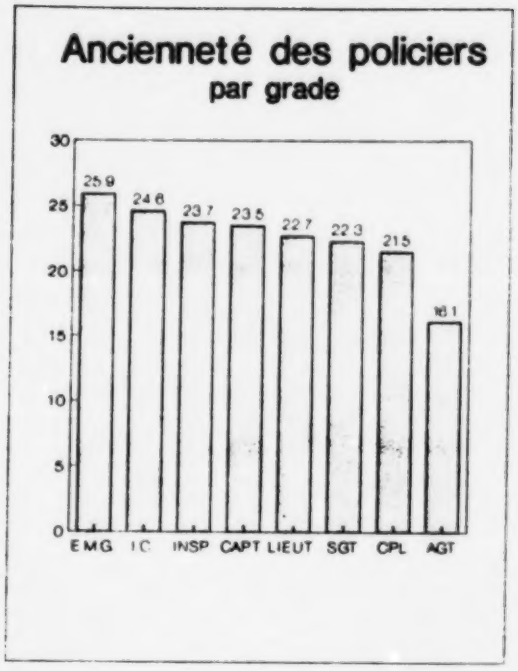

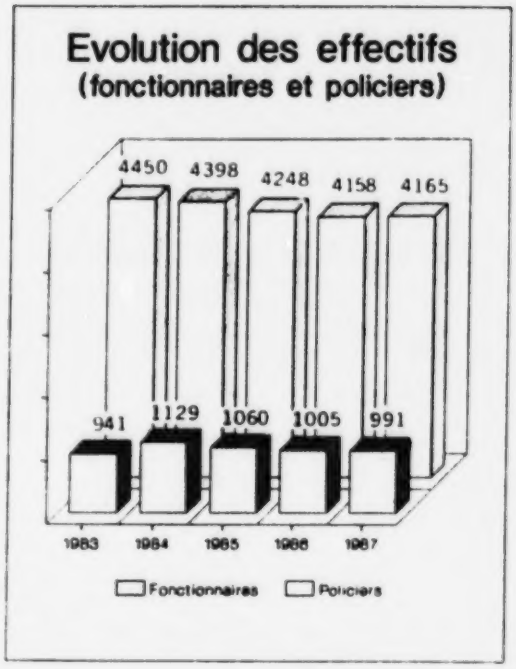

VENTILATION DES EFFECTIFS

POLICIERS		CIVILS	
Agent	3 455	Ouvrier	29
Caporal	319	Agent de la paix	65
Sergent	280	Personnel de bureau	767
Lieutenant	42	Agent de maîtrise et technicien	64
Capitaine	36	Professionnel	58
Inspecteur	20	Cadre supérieur	8
Insp.-chef	9		
D.G.A.	3		
D.G.	1		

Évolution de la criminalité de 1983 à 1987

	1983	1984	1985	1986	1987
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL					
S.Q.	55 792	56 836	61 053	63 762	65 721
Ass. aux S.P.M.	10 224	9 359	9 699	10 301	9 168
% de solution	53,1	46,7	47,6	51,1	53,8
CRIMES DE VIOLENCE					
S.Q.	3 575	3 888	4 181	4 850	5 667
Ass. aux S.P.M.	982	929	931	1 201	1 065
% de solution	84,6	84,6	85,6	82,1	87,0
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ					
S.Q.	32 411	32 714	34 870	34 091	34 692
Ass. aux S.P.M.	5 208	4 863	5 203	5 307	4 551
% de solution	39,6	28,0	31,6	31,3	33,4
AUTRES CRIMES					
S.Q.	19 806	20 234	22 002	24 821	25 362
Ass. aux S.P.M.	4 034	3 567	3 565	3 793	3 552
% de solution	69,7	69,7	65,7	72,3	74,3
DROGUES ET STUPÉFIANTS					
S.Q.	1 809	1 334	1 500	2 113	1 794
Ass. aux S.P.M.	2 926	1 722	1 654	2 796	1 750
% de solution	98,4	82,1	80,8	81,6	107,9

Evolution de la criminalité
de 1983 à 1987

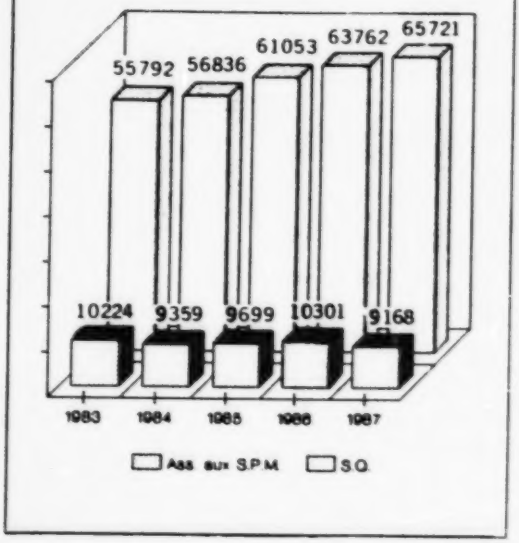

Répartition de la criminalité
en 1987

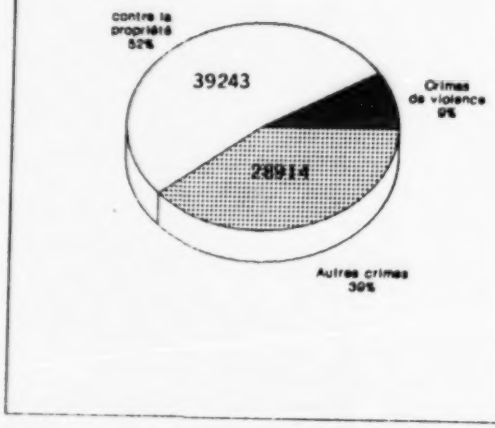

Evolution du % de solution
(criminalité)

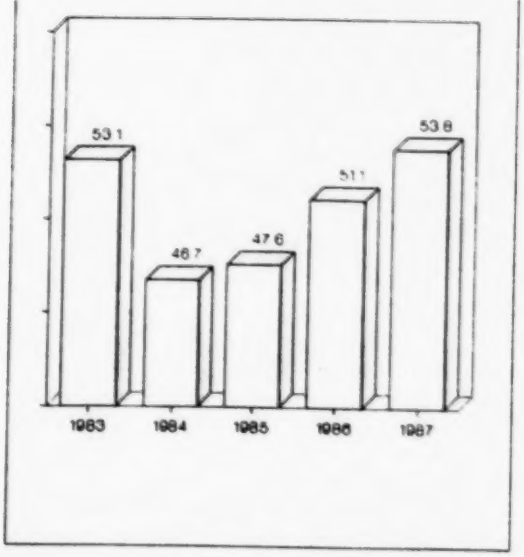

Evolution des interventions de 1983 à 1987

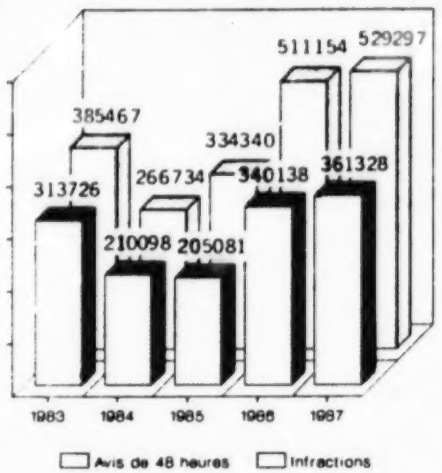

Répartition des interventions en 1987

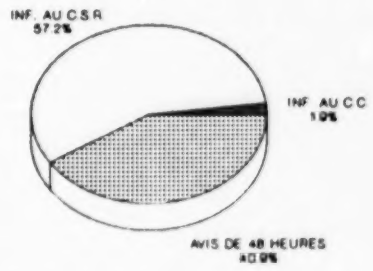

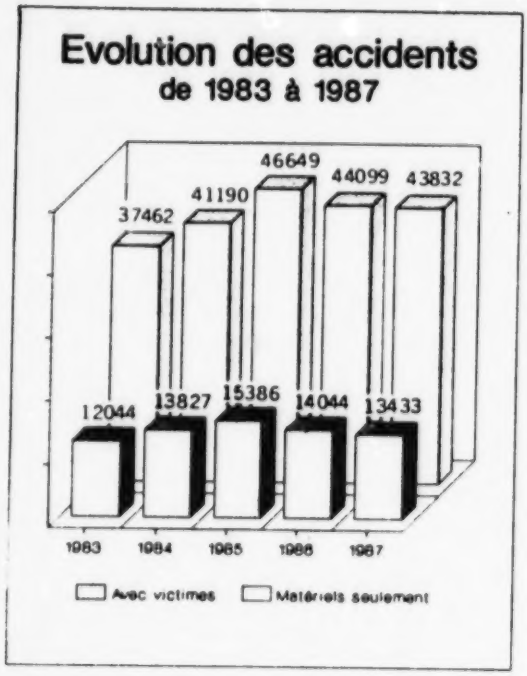
Evolution des accidents
de 1983 à 1987
37462
41190
46649
44099
43832
12044
13827
15386
14044
13433
1983
1984
1985
1986
1987
Avec victimes
Matériels seulement

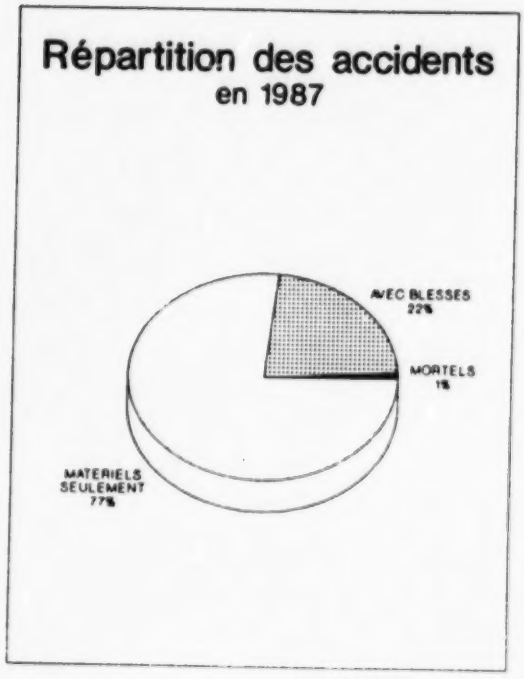
Répartition des accidents
en 1987
AVEC BLESSES
22%
MORTELS
1%
MATERIELS
SEULEMENT
77%

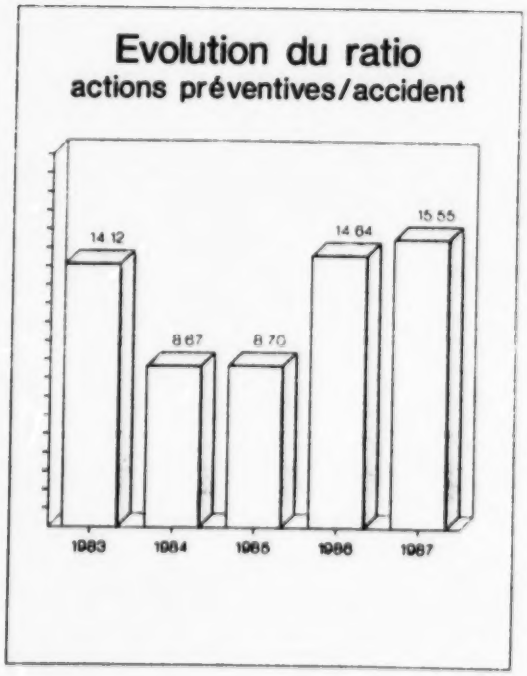
Evolution du ratio
actions préventives/accident
14 12
8 67
8 70
14 64
15 55
1983
1984
1985
1986
1987

Répartition de la criminalité par district

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL										
S.Q.	5 288	2 275	11 050	5 722	6 782	23 844	5 979	3 000	1 781	65 721
Ass. aux S.P.M.	560	698	1 230	570	1 083	3 914	354	315	444	9 168
% de solution	42,6	37,8	57,0	41,9	48,5	41,7	58,1	59,7	47,8	53,8
CRIMES DE VIOLENCE	**619**	**238**	**1 041**	**561**	**477**	**2 487**	**544**	**419**	**346**	**6 732**
ATT. CONTRE LA PERSONNE										
S.Q.	548	153	859	451	331	1 827	450	370	311	5 300
Ass. aux S.P.M.	41	55	63	46	100	355	31	31	24	746
% de solution	81,0	76,0	83,2	79,5	57,1	75,3	93,1	96,3	69,0	78,6
VOLS QUALIFIÉS										
S.Q.	24	7	76	50	22	146	26	9	7	367
Ass. aux S.P.M.	6	23	43	14	24	159	37	9	4	319
% de solution	30,0	3,3	44,5	37,5	23,9	20,3	14,3	44,4	18,2	26,1
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ	**2 676**	**1 752**	**5 949**	**3 822**	**3 922**	**15 543**	**3 189**	**1 607**	**783**	**39 243**
INTR. PAR. EFF.										
S.Q.	1 131	788	2 662	1 949	2 157	7 422	1 711	856	333	19 009
Ass. aux S.P.M.	116	227	250	231	316	1 255	54	82	63	2 594
% de solution	35,8	26,2	40,9	31,5	30,2	23,4	43,1	48,4	31,1	31,0
VOLS DE VÉHICULES										
S.Q.	127	98	386	299	207	1 291	177	113	39	2 737
Ass. aux S.P.M.	28	39	47	25	42	198	94	23	16	512
% de solution	34,2	28,5	44,3	28,4	35,3	22,2	21,4	50,7	27,3	28,8
VOLS SIMPLES										
S.Q.	1 235	500	2 435	1 246	970	4 679	1 114	494	273	12 946
Ass. aux S.P.M.	39	100	169	72	230	698	39	39	59	1 445
% de solution	34,1	22,0	39,8	26,4	21,0	21,2	27,6	39,0	28,9	27,5
AUTRES CRIMES	**2 553**	**983**	**5 290**	**1 909**	**3 466**	**9 728**	**2 600**	**1 289**	**1 096**	**28 914**
FRAUDES										
S.Q.	542	132	1 749	433	858	2 213	1 020	199	211	7 357
Ass. aux S.P.M.	37	70	458	63	203	499	33	34	190	1 587
% de solution	63,4	62,9	87,9	74,4	63,1	84,3	99,7	91,8	53,4	80,9
MORALITÉ										
S.Q.	46	5	148	52	114	150	12	18	33	578
Ass. aux S.P.M.	197	21	55	13	6	67	10	21	45	435
% de solution	14,8	23,1	70,0	32,3	93,3	99,5	140,9	41,0	35,9	60,0
AUTRES INF. AU C.cr.										
S.Q.	1 635	592	2 735	1 242	2 123	6 116	1 469	941	574	17 427
Ass. aux S P.M.	96	163	145	106	162	683	56	76	43	1 530
% de solution	38,5	52,2	58,1	51,9	74,1	57,1	65,8	61,3	57,4	58,0

Répartition des infractions à certaines lois fédérales et provinciales par district

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Total des infractions	558	605	1 260	1 069	709	2 050	494	446	300	7 491
Drogues *	276	271	520	474	419	1 013	238	202	131	3 544
Lois provinciales										
Alcools	266	308	721	584	290	1 029	256	238	120	3 812
Loteries et courses et cinéma	17	26	19	11	0	8	0	6	49	135

*Incluant les assistances.

Répartition des effectifs par district

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	G.Q.G.	Total
Policiers	273	167	872	300	259	1 251	245	219	146	433	4 165
Civils	46	40	144	49	37	243	47	37	27	321	991

Répartition des interventions dans le domaine de la sécurité routière par district

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Total des interventions	49 237	33 164	194 098	112 536	55 289	327 968	54 054	43 329	20 950	890 625
Inf. au C.cr.	1 618	413	3 361	1 364	881	6 581	1 114	937	359	16 628
Inf. au C.s.r.	22 144	18 311	108 784	65 942	30 193	195 966	31 887	21 611	9 669	504 507
Inf. loi sur le transport	399	370	1 628	490	692	2 463	351	1 022	747	8 162
Avis de 48 hres	25 076	14 070	80 325	44 740	23 523	122 958	20 702	19 759	10 175	361 328

Répartition des accidents par district

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Total des accidents	4 074	1 672	11 046	5 335	4 549	24 048	3 835	1 804	902	57 265
avec morts	45	26	141	69	63	195	42	20	19	620
avec blessés	861	470	2 532	1 231	1 115	5 223	760	413	208	12 813
avec dommages matériels seulement	3 168	1 176	8 373	4 035	3 371	18 630	3 033	1 371	675	43 832

Sûreté du Québec

rétrospective 1987

LES FAITS SAILLANTS

Évolution des dépenses

Les dépenses de la Sûreté du Québec atteignent plus de 374 millions $ en 1987, une hausse de 13,8% par rapport à 1986.

La presque totalité de l'augmentation, soit plus de 11 points de pourcentage, est attribuable à la hausse du traitement pour l'ensemble du personnel ainsi que par la révision des calculs actuariels pour la contribution de l'employeur au régime de retraite des policiers. Le reste est imputable à la croissance du coût des loyers et de l'entretien des immeubles et à divers autres facteurs inflationnistes.

Le traitement et la contribution de l'employeur au régime de retraite des membres représentent 83% des dépenses totales.

Évolution des ressources humaines

L'année 1987 a été marquée par la reprise de l'embauche, interrompue depuis 1981. Nous avons assermenté 116 nouveaux membres dont 8 femmes.

Malgré l'embauche, le nombre de policiers n'est que de 4 165 comparativement aux 4 450 de 1983, soit une baisse de 6,4%.

Les effectifs civils suivent cette même tendance. Avec une légère hausse temporaire en 1984 pour atteindre 1 129, leur nombre est passé à 991 en 1987, soit une baisse de 12,2%.

Suite au renouvellement du processus de dotation des emplois des policiers, nous avons tenu des concours de qualification aux grades de sous-officiers et de lieutenant. Ces promotions conjuguées avec la reprise de l'embauche devraient freiner le problème de vieillissement que connaît notre force policière depuis 1981.

Évolution des activités

En dépit des ressources humaines restreintes, nous avons, suite aux modifications structurelles, augmenté notre présence policière de près de 10% et les réalisations accomplies au cours de l'année 1987 démontrent que nous avons réussi, non seulement à maintenir, mais à améliorer les performances exceptionnelles de 1986.

La criminalité

Les infractions criminelles rapportées à la Sûreté ou connues d'elle en 1987 s'élèvent à 65 721 soit une hausse de 3,1% par rapport aux 63 762 de 1986.[1] Il faut ajouter à cela 9 168 assistances aux services policiers municipaux. Celles-ci sont en baisse de 11% par rapport à 1986.

La hausse la plus importante, soit 16,9% se situe dans la catégorie des crimes de violence, passant de 4 850 à 5 667. Si nous considérons les assistances aux services de police municipaux dans cette catégorie, nos activités ont une augmentation nette de 11,3%. Soulignons que les crimes de violence comptent pour seulement 9% du total des infractions au Code criminel.

Sans que nous puissions le démontrer hors de tout doute, nous croyons que cette augmentation est due à la sensibilisation faite auprès des victimes pour qu'elles rapportent les agressions sexuelles et les infractions ayant lieu lors de conflits familiaux.

Le taux de solution, en hausse de 2,7 points de pourcentage, a atteint un nouveau sommet pour se situer à 53,8%. Il est en hausse dans toutes les grandes catégories de crime.

Les drogues et stupéfiants

Au cours de l'année 1987, la valeur des saisies a augmenté de façon très significative, passant de 33 millions $ en 1986 à plus de 68 millions $. De ce dernier chiffre, 40 millions $ représentent la cocaïne confisquée comparativement aux 23 millions $ confisqués l'année antérieure.

Les infractions aux drogues et stupéfiants sont passées de 2 616 en 1986 à 3 544 en 1987, une hausse de 35,5%.

La répression du banditisme

En plus de poursuivre ses efforts dans le but de mettre à jour les activités illégales de bandes de motards criminalisées, la Sûreté du Québec s'est concentrée sur les grandes organisations criminelles opérant dans le trafic de stupéfiants.

1 Le lecteur pourra constater une différence entre les données contenues dans ce rapport et celles publiées antérieurement. Ceci s'explique par notre souci de publier les données les plus exactes possibles.

La sécurité routière

En matière de sécurité routière, signalons d'une part une augmentation des actions préventives et d'autre part une diminution des accidents de la circulation.

Les actions préventives

Les constats d'infractions au Code de la sécurité routière affichent une hausse de 3,2% pour atteindre 504 507. Les 361 328 avis de 48 heures représentent une hausse de 6,2%. Pour leur part, les poursuites criminelles se sont accrues de 1,9% soit 16 628.

Au total, ces 882 463 actions préventives représentent une hausse de 4,4% comparativement à 1986.

Les statistiques de 1987 nous permettent d'affirmer que notre ratio actions préventives/accident de 15,4 est conforme aux normes établies par l'Association internationale des chefs de police.

Les accidents de la circulation

Les efforts déployés ont été récompensés. En effet, le nombre d'accidents, après avoir çonnu une hausse de 1983 à 1985, s'est remis à descendre depuis, passant de 58 143 en 1986 à 57 265 en 1987, soit une baisse de 1,5%. Cette baisse a été significative dans la catégorie des accidents avec blessés; affichant une diminution de 4,6% par rapport à 1986. Les accidents matériels ont baissé de 0,6% pour atteindre 43 832. Les accidents mortels sont passés de 612 en 1986 à 620 en 1987 soit une hausse de 1,3%; ils représentent 1% du total des accidents.

Le transport routier

En ce qui concerne les lois et règlements sur le transport routier, le nombre d'infractions constatées est passé de 5 747 en 1986 à 8 162 en 1987, soit une hausse de 42%. La performance obtenue est certes due au travail conjoint que nous avons mis en priorité en 1987 et à la concertation des différents organismes gouvernementaux impliqués dans le transport routier par un travail d'équipe multidisciplinaire au niveau d'opérations spéciales.

Autres activités

Les relations communautaires

Le Service des relations communautaires est né en février 1987. Son objectif: favoriser l'utilisation de méthodes de travail fondées sur le partage des responsabilités et la concertation avec les citoyens en vue de maintenir un équilibre entre notre devoir légal et les besoins de ceux-ci en matière de sécurité.

Une trentaine de projets communautaires ont été pilotés par le Service dans toutes les sphères d'activités de la Sûreté. Mentionnons notre préoccupation spécifique pour les gens du 3e âge et l'acquisition, grâce à la générosité du Mouvement Desjardins, d'un robot téléguidé, aide pédagogique employée pour diffuser des messages aux jeunes.

Les mesures d'urgence

La Sûreté du Québec est intervenue dans 170 cas de disparition impliquant 300 personnes. Elle est également intervenue dans 25 cas d'alerte à la bombe, 23 recherches d'explosifs, 14 désastres naturels, 17 déversements de produits dangereux, 13 feux de forêt d'importance, 120 conflits de travail et 57 manifestations.

La Division de la protection des personnalités a été impliquée dans 102 événements dont la plupart consistait à escorter des dignitaires.

Au cours de l'année, les techniciens en explosifs, autrefois attachés au Service des permis, ont été confiés au Service des mesures d'urgence et ce, dans le but de regrouper toutes les fonctions opérationnelles spécialisées sous une même unité.

La police autochtone

Les 11 agents de liaison en police autochtone ont effectué un total de 216 visites dans les 20 communautés autochtones de la Baie James, de la Baie d'Hudson et de la Baie d'Ungava.

Un cours d'initiation aux réalités nordiques a été dispensé aux 7 nouveaux agents de liaison en police autochtone et leur conjointe afin de faciliter leur intégration dans ce nouveau milieu.

Au cours de l'année 1987, la Sûreté du Québec a procédé à la prise en charge de la municipalité de Schefferville suite au démantèlement de son service de police municipal.

Le parc automobile

Le parc automobile composé de 1 591 véhicules routiers et de 183 autres unités de matériel roulant, n'a pas fluctué tel que le contingentement l'exige depuis 1984.

Les dépenses d'entretien et de réparations ont toutefois augmenté de 15,4%, passant de 1 945 976$ en 1986 à 2 245 418$ en 1987. Cette augmentation importante est imputable en grande partie au vieillissement du parc automobile.

Au cours de l'année 1987, nous avons réévalué l'identification visuelle de nos véhicules de patrouille dans le but d'accroître leur visibilité sur les routes du Québec. Sur la foi de récentes études, nous avons conclu que des véhicules blancs permettraient à nos membres de mener plus efficacement leur rôle préventif tout en accroissant leur sécurité personnelle.

La gestion des télécommunications

En 1987, le Service de la gestion des télécommunications a mis l'accent sur l'amélioration de la couverture radio pour l'ensemble des postes de la Sûreté.

Afin d'assurer la confidentialité lors de certaines opérations, nous avons fait installer des téléphones cellulaires dans 57 véhicules banalisés.

Le Service de la gestion des télécommunications a collaboré étroitement avec la Direction de la planification et de la technologie à l'orientation et à la réalisation de certaines phases visant à la planification de notre futur réseau de télécommunications.

Le Service des permis

Le nombre d'autorisations d'acquisition d'arme à feu délivrés en 1987 a diminué de 2,3%, atteignant 33 534.

La délivrance des permis de port d'armes a suivi cette tendance avec une diminution de 3,5% pour atteindre 7 862.

Dans le but d'offrir un service plus rapide et de favoriser les contacts avec les citoyens, la fonction de registraire local d'armes à feu a été déconcentrée des quartiers généraux vers les postes dans 5 des 9 districts. Cette déconcentration sera terminée en 1988.

Le Service des permis a entrepris une démarche auprès des agences d'investigation et de sécurité dans le but de réévaluer leurs besoins en matière de permis de port d'armes afin de procéder aux ajustements requis lors de la délivrance de ces permis.

Le Service des immeubles

Dans le cadre du programme de modernisation des postes, le Service des immeubles a fait construire 3 nouveaux postes, soit New-Richmond, Vaudreuil et Forestville. D'autre part, les postes de Ste-Martine et de Betsiamites ont été réaménagés en fonction de leurs besoins spécifiques.

L'identité judiciaire

En 1987, la Sûreté du Québec s'est démarquée dans le domaine de l'identité judiciaire. En effet, nous avons fait l'acquisition d'un appareil laser et des produits de laboratoire suivants: développeur physique, ninhydrine, bisulfure de molybdène, vapeurs d'iode et plaques d'argent.

Ce nouveau matériel permet le prélèvement et la révélation d'empreintes dans des endroits difficiles d'accès et sur des surfaces où la poudre traditionnelle ne donne aucun rendement.

Tous les techniciens en scènes de crime ont reçu la formation concernant l'utilisation de ces nouvelles techniques.

La formation

Le développement de nos ressources humaines constitue une préoccupation constante et ce souci s'est concrétisé par un total de 26 027 jours-personne de formation en 1987.

Les 116 recrues ont été formées sur le maniement des armes, l'utilisation d'appareils radar et la conduite automobile.

Dans le domaine de la sécurité routière et du transport routier, 2 028 membres ont été formés suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code de la sécurité routière. 6 920 jours-personne de formation ont été dispensés pour un cours de radariste et 395 membres ont reçu le cours sur les masses et dimensions.

En ce qui concerne les enquêtes criminelles et les supports techniques, 3 063 jours-personne de formation ont été consacrés à ces domaines.

Ajoutons 15 membres, répartis dans les districts, qui ont reçu la formation comme "Moniteur en systèmes informatisés". Un total de 1 265,5 jours-personne ont été dispensés en bureautique et micro-informatique.

Pour les sous-officiers, 94 d'entre eux ont suivi un cours de gestion nouvellement élaboré. Ce domaine compte pour 1 971 jours-personne de formation.

Qu'il s'agisse de modifications aux lois, de techniques de gestion ou de l'utilisation de nouveaux outils technologiques, l'énergie dépensée pour assurer la qualité et la mise à jour des connaissances de notre personnel confirme notre volonté de donner un service de qualité adapté à l'évolution sociale.

Les conditions de travail

Entre les mois de janvier et juillet, se déroulait la négociation du contrat de travail des agents et des sous-officiers de la Sûreté du Québec. L'attitude patronale a favorisé la signature rapide du contrat et le contentement général des membres.

Suite à l'adoption du nouveau règlement sur la déontologie et la discipline des membres de la Sûreté du Québec, un comité d'examen des plaintes et des comités de discipline furent constitués. Le premier, formé en majorité de citoyens peut, en certaines circonstances, recommander que le quorum d'un comité de discipline soit également formé en majorité de citoyens.

En ce qui a trait au Programme d'aide au personnel, nous avons sélectionné un coordonnateur pour le programme et nommé les membres du comité de coordination.

Tel qu'exigé par la "Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics", nous avons procédé à l'identification des locaux visés par cette loi et débuté l'affichage des enseignes "Interdiction de fumer" dans ces locaux.

Tous les techniciens en scènes de crime ont subi un examen médical préventif et reçu un vaccin contre l'hépatite B.

La Direction de la planification et de la technologie

La Direction de la planification et de la technologie a principalement concentré ses efforts dans la planification du réseau des télécommunications et le raffermissement de ses capacités informatiques afin de faire face au développement des systèmes à venir.

Cela a conduit à un accord de principe du Conseil du trésor afin d'accroître d'un facteur de 1,6 notre espace d'emmagasinage, de doubler notre capacité de traitement et d'augmenter notre réseau de 135 postes de travail.

A l'instar de la politique gouvernementale, nous avons créé un nouveau système afin de connaître un peu mieux le phénomène de la violence familiale. Ce système a débuté en février 1987. Nous serons donc en mesure, sous peu, de dresser le portrait de la situation pour les 12 derniers mois.

Nous avons également innové en créant un tout nouveau logiciel qui permet de créer, à l'aide de l'ordinateur, des sociogrammes de relations si utiles dans le travail d'enquête sur des bandes criminalisées.

Quelques dossiers majeurs ont accaparé nos énergies en 1987. Mentionnons l'exercice de planification stratégique, sous la coordination de cette direction, où les principaux gestionnaires de la Sûreté ont été appelés à contribuer.

De même notre contribution à la planification stratégique en matière de sécurité routière. Cela a consisté à tracer un diagnostic de la situation et à formuler de nouvelles avenues dans ce domaine afin de raffermir notre capacité opérationnelle. Cela a résulté en des demandes au Conseil du trésor afin qu'il autorise les effectifs supplémentaires requis par ce nouveau plan.

Nous avons également contribué à faire avancer les travaux en rapport avec l'avant-projet de loi sur la rénovation policière au Québec. Lorsque le moment sera venu, nous ferons connaître en détail le point de vue de la Sûreté du Québec sur le sujet.

Le Lt Clément Lanoix, président de l'omnium de golf du Directeur général 1987, remet à M. Jacques Beaudoin, directeur général de la Sûreté du Québec, un chèque pour la Fondation de la Sûreté du Québec.

Rassemblement des bénévoles au Camp Papillon. On voit sur l'escabeau, l'inspecteur-chef Réal Turner, parrain de la Corvée Papillon, et M. Jacques Beaudoin, directeur général de la Sûreté du Québec. A droite complètement, l'agent Michel Doyon, coordonnateur des activités pour la corvée.

ACTIONS HUMANITAIRES DE LA SÛRETÉ

En tant qu'organisme gouvernemental, la Sûreté du Québec, en plus de sa mission, s'acquitte de responsabilités humanitaires envers la société.

Au cours de 1987, la Sûreté a poursuivi 3 activités débutées dans le passé en plus d'initier une activité de grande envergure.

En effet, nous avons répété la cueillette de fonds pour l'Association québécoise de la fibrose kystique. Le total des sommes recueillies, soit 167 593,71$ provient des efforts concertés de nos employés de tous les districts comme en fait foi la liste suivante:

District no	1:	8 703,10$
	2:	12 743,38$
	3:	27 871,25$
	4:	21 099,35$
	5:	5 437,50$
	6:	49 542,63$
	7:	31 974,20$
	8:	222,30$
	9:	10 000,00$

La seconde activité consistait en une campagne de collecte de sang pour la Croix-Rouge au cours de laquelle nous avons recueilli un total de 8 191 unités de sang.

Comme chaque année depuis 1982, nous avons déployé des énergies auprès de la Société pour les enfants handicapés du Québec. 176 bénévoles ont participé à l'aménagement d'un sentier de conditionnement physique pour handicapés ainsi qu'à la réfection de plusieurs bâtiments du Camp Papillon.

En octobre 1987 était officiellement lancée la Fondation de la Sûreté du Québec. Nous avons créé une fondation afin de soulager la misère humaine et, plus précisément, de venir en aide aux personnes âgées. Ce faisant, la Fondation pourra alléger le fardeau de l'État, trop souvent seul dispensateur de services aux gens âgés les plus démunis. Un montant total de 29 940,27$ était déjà recueilli malgré sa jeune existence.

Parallèlement à ces activités, la Sûreté s'engageait auprès de l'organisme humanitaire "Collaboration santé internationale Inc." à récupérer des contenants de films 35mm. Une fois ces contenants transmis, ils sont recyclés en contenants à médicaments et expédiés dans les pays en voie de développement. Au 31 décembre 1987, 12 000 contenants avaient été remis à cet organisme.

Clinique de sang dans le district de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec. On aperçoit l'animatrice-radio Rachel Gaulin qui donne de son sang suite au défi que l'agent Jean Beaudoin, organisateur de la clinique, également sur la photo, lui a lancé.

Le dialogue avec les gens du 3e âge est une préoccupation constante pour la Sûreté du Québec. Il en résulte une meilleure compréhension de leurs besoins spécifiques et une orientation plus juste des actions prises pour répondre à ces besoins.

Remise d'un chèque au président de l'Association québécoise de la fibrose kystique, M. Claude Mouton. La somme provient de la joute Rendez-vous 1987 Canada-Russie, sous la direction de Me Marcel Aubut, d'activités du Club Kingsman et de la joute "Expos et Sûreté du Québec contre fibrose kystique".

Dans l'ordre habituel: l'agente Carole Cloutier, messieurs Denis Mouton, président de l'Association, Me Marcel Aubut, p.d.g. des Nordiques de Québec, Jacques Beaudoin, d.g. de la Sûreté du Québec, l'agent Pierre Rochefort, le petit Jean-François Rivest représentant l'Association et Youppi.

Le robot téléguidé, "l'agent C.Populaire", aide pédagogique employé pour diffuser des messages aux enfants.

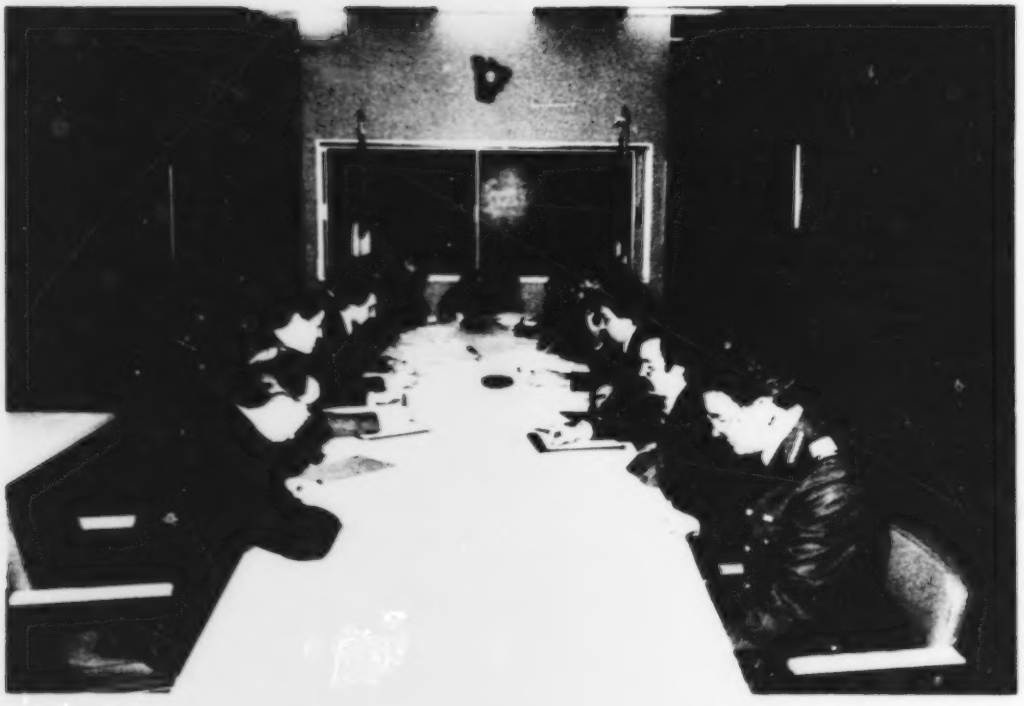

Comité de direction sur la planification stratégique des besoins futurs en informatique de la Sûreté du Québec.

Réunion sur la planification stratégique de la Sûreté du Québec, tenue à St-Hyacinthe.